

Leo Autopartage, la liberté au quotidien !

Que ce soit pour un court trajet pour vous rendre au travail ou pour une escapade de week-end, Leo vous met des voitures à disposition près de chez vous. Profitez de la flexibilité, de la simplicité et d'un rabais exclusif de 10 % pour les membres du CHUM. Inscrivez-vous facilement via l'appli et partez où vous voulez, quand vous voulez !



Procédure pour les employés du CHUM

1. Créer un compte

Rendez-vous sur l'application Leo Autopartage / Carshare et suivez les étapes d'inscription habituelles.

Si vous avez déjà un compte, envoyez votre pièce d'identité à bonjour@leoautopartage.com et passez directement à l'étape 2.

2. Étape de la carte d'identité

Lorsque l'on vous demande de téléverser une pièce d'identité, ajoutez votre carte d'identification du CHUM à la place d'un autre document.

N'oubliez pas de bien entrer votre permis de conduire tel que demandé. Cette étape est essentielle à l'acceptation du profil.

3. Aviser Leo Autopartage

Une fois votre carte soumise, envoyez un courriel à bonjour@leoautopartage.com avec :

- Objet : Rabais corporatif – CHUM
- Votre nom complet
- L'adresse courriel utilisée pour l'inscription
- Une mention que vous êtes membre du CHUM

L'équipe du service à la clientèle vous ajoutera au groupe de facturation du CHUM, ce qui vous permettra de bénéficier d'un rabais de 10 % sur les minutes d'utilisation Leo.

💡 À noter :

- Le rabais de 10 % s'applique uniquement aux minutes d'utilisation.
- Il ne s'applique pas aux assurances ni aux frais d'accès.